

51. QUESTION ECRITE

du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant les budgets informatiques dans le secondaire II (14.09.2012)

Le matériel et les programmes informatiques à disposition de l'école de commerce de Sion paraissent dépassés et, de plus, supporter difficilement la comparaison avec d'autres établissements du secondaire II.

Conclusion:

Nous posons dès lors les questions suivantes:

1. Quels sont les budgets informatiques (le cas échéant avec le détail entre matériel/infrastructure et programmes) respectifs des divers établissements du secondaire II dans le canton (veuillez nous communiquer les chiffres et leur évolution pour les 5 dernières années)?
2. Ces budgets sont-ils équitablement répartis entre les divers établissements du secondaire II et, si non, comment des différences qui semblent importantes s'expliquent-elles?
3. Ces budgets sont-ils suffisants pour garantir aux étudiants qui fréquentent ces établissements un enseignement adapté aux exigences de notre temps et notamment aux programmes dont l'immense majorité des étudiants concernés dispose à domicile?
4. Quelles mesures le chef du DECS compte-t-il prendre dans ce but ou pour corriger d'éventuels manques ou inégalités entre établissements du secondaire II?

Sion, le 14 septembre 2012
(09h00)

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député